



STAGE DE FOOTBALL (Terrain d'honneur)

STADE DE VANVES SECTION FOOTBALL

CATÉGORIE U6 À U14

Du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES À 50 ENFANTS LA SEMAINE.

Je soussigné(e)(Nom,Prénom,Qualité) _____ souhaite inscrire mon enfant :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **Catégorie* :** U6 /U7 /U8/ U9 /U10 /U11 /U12/U13/U14

Adresse : _____

Code Postale : _____ **Ville :** _____

Téléphone portable Parent 1 : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ **Parent 2 :** ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Du lundi 14/04 au vendredi 18/04	Lundi 14/04	Mardi 15/04	Mercredi 16/04	Jeudi 17/04	Vendredi 18/04
Journée entière.	*	*	*	*	*
Demi-journée.	*	*	*	*	*
Autorisation à rentrer seul à 12h15	*	*	*	*	*
Autorisation à rentrer seul à 16H30	*	*	*	*	*

(*) cocher la case ou entourer la catégorie correspondante

-08h30 à 09h45 : Accueil

-10h : Début des stages

-12h15 à 13h45 : Pause déjeuner (les stagiaires ont la possibilité d'amener leur repas et manger sur place. Un réfrigérateur et micro-ondes sont à disposition avec l'aide des adultes).

-14h 00: Reprise de stages.

-16h15 : Fin des stages.

-16h15 à 16h30 : Goûter (fourni par le club)

-16h30 à 18h 00: Garderie. (gratuit)

L'accueil se fera à l'entrée du stade à partir de 08h30 et la reprise des enfants par les parents à partir de 16h30 jusqu'à 18h00 **MAXIMUM !!!**

Prévoir : -Gourde, Repas du midi

-Tenue joueur (Short, Chaussettes, Maillot, Protège tibia, Survetement haut et bas,Kway)

-Chaussure de football et des baskets

Participation : 80€ pour les licencié(e)s et 100€ pour les non licencié(e)s ,20€ la journée.

. LES DOSSIERS ET LES FRAIS D'INSCRIPTION DOIVENT ETRE TRANSMIS au responsable des stages Arezki SAIDANI (0625263010) AU PLUS TARD le mercredi 09 avril 2025. Les fiches d'inscriptions transmis par mail (saidanimoumou@gmail.com) doivent être réglés au plus tard le mercredi 09 avril 2025.

Pour que l'inscription soit prise en compte, la feuille d'inscription devra être accompagnée du **paiement en ESPECES/CHEQUES**. Les enfants non licenciés au club doivent fournir une copie de leur licence ou un certificat médical et une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile. Aucun n'enfant ne sera accepté le jour du stage sans inscription.

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL : _____